

Colloque du mouvement "Personne d'abord"

Une tribune pour les handicapés intellectuels

◆ Le mouvement "Personne d'abord" du Québec métropolitain, qui regroupe une cinquantaine d'adultes aux prises avec un handicap intellectuel, tiendra son premier colloque le samedi 20 avril, au Château Frontenac.

par Lise LACHANCE

Sous le thème "Plus on est nombreux, plus on parle fort", les handicapés intellectuels veulent se faire entendre et exposer leurs prin-

cipales préoccupations.

Le président de l'organisme, M. Ghislain Bertrand, lui-même une personne handicapée, a déclaré hier que ce colloque constitue pour son groupe une grande source de joie puisque sa tenue signifie, pour eux, "la possibilité de s'exprimer et d'échanger comme tout citoyen dans notre société".

Soulignons que toute personne intéressée par la situation des handicapés intellectuels peut participer au colloque. Les discussions por-

teront notamment sur quatre points exposés dans autant de vidéos: transport, hébergement, travail, handicap. Il y aura également des témoignages et un débat-forum.

Prise en charge de soi

Face à la position de dépendance, de surprotection et d'isolement dans laquelle se retrouvent la plupart des handicapés intellectuels, le mouvement "Personne d'abord" entend tout centrer sur la personne

comme individu afin que celle-ci exploite elle-même ses possibilités et en arrive à se prendre en charge.

"L'organisme devient pour chaque membre un terrain privilégié où l'on favorise, par le biais de comités, certaines notions telles que la connaissance de soi et des autres, l'écoute et l'échange, l'initiative, la responsabilité, la prise de décision, etc", a déclaré M. Bertrand.

Qui accepte-t-on comme membre? Toute personne qui est assez

lucide pour faire elle-même sa demande d'adhésion.

Selon un document vidéo présenté lors de la conférence d'information au CRSSS, hier, 52 pour 100 des personnes handicapées du Québec souffrent d'un problème mental. On peut donc en conclure qu'environ 3,330 personnes connaissent un déficit intellectuel dans la grande région de Québec.

Le mouvement "Personne d'abord", qui a obtenu sa charte en

1983, est subventionné par Centraide (\$14,500 cette année) et par Ottawa. L'aide fédérale se situe dans le cadre des projets "Canada au travail". L'adjointe du député conservateur Marcel Tremblay, Mme Lise Chamberland, a déclaré au SOLEIL que la somme versée dernièrement s'élève à \$14,500. Elle a notamment servi à l'embauche de trois animateurs dont le mandat de 16 semaines se termine fin mai. Il s'agit de Christian Boudreau, Hélène Simard et Luc Bourdages.

